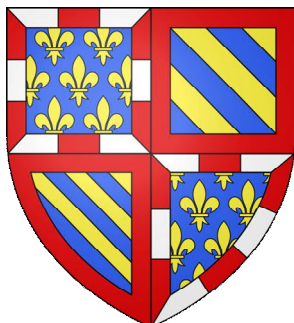




Vitalité Saint Pierre
24 avenue du Général de Gaulle
91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY
06 87 39 06 48 randovitalite@free.fr
vitalite-st-pierre.sportsregions.fr



Essonne



Séjour en **Bourgogne** du 27 septembre au 2 octobre 2026

avec Philippe et Martine,
6 jours et 5 nuits, soit 4 jours pleins d'activité sur place :
arrivée le dimanche soir pour le dîner,
départ le vendredi matin après le petit-déjeuner

❖ Hébergement

VVF SEMUR EN AUXOIS
HAMEAU D'ALLEREY
21140 FLEE

Gîtes de deux pièces, avec une personne par pièce avec douche, lavabo et WC communs.

Le linge de toilette et les draps sont fournis

❖ Repas

Petit déjeuner, repas du midi sous forme de pique-nique à emporter, repas du soir avec un quart de vin offert

❖ Détente après l'effort

Piscine intérieure, bar, spa ou sauna, fitness, Internet, animations

❖ Programme

Marcher : c'est le but ! Pour découvrir la nature et le patrimoine locaux, nous ferons des randonnées à la journée sur des distances à moduler selon la météo et l'état des troupes.

Selon les conditions climatiques sur place les activités prévues pourront être modifiées

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS N° IM075100382

Assurance R.C.P : WTW France Département Sport 33 quai De Dion Bouton CS70001 92814 Puteauxcontrat 41789295M

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterrecontrat 4000716162



❖ **lundi 28 septembre**

Randonnée de 18 km autour de l'abbaye de Fontenay ,au départ de Montbard

Dénivelé de 100 m, parcours majoritairement en forêt.

❖ **mardi 29 septembre**

Randonnée de 17 km au départ de Buffon.

Nous y découvrirons le canal de Bourgogne, la Brenne et l'Armançon.

Dénivelé de 120 m.

❖ **mercredi 30 septembre**

Circuit de 13 km au départ de Montbard.

❖ **jeudi 1^{er} octobre**

Un autre circuit de 17 km au départ de Buffon, cette fois vers la combe de l'Étang, majoritairement en forêt.

❖ **vendredi 2 octobre**

Visite du site de la bataille d'Alesia à Alise Sainte-Reine.

Randonnée de 8,5 km autour de ce site, au départ de la statue de Vercingétorix

Puis retour sur Saint-Pierre

❖ **Équipement**

- vos chaussures de randonnée en bon état et étanches,
- des guêtres ou des sur-chaussures,
- des bâtons pour les montées et pour s'équilibrer dans la boue,
- des vêtements chauds, gants, bonnets,
- des boîtes hermétiques et des couverts pour le pique nique.

❖ **Transport**

En covoiturage avec partage du prix du carburant et des péages :

- distance aller 220 km par autoroute A6 (compter 2 h) ;
- carburant aller-retour 40 €, péage 18 € x 2 ;
- nous utiliserons nos véhicules pour nous rendre sur des sites situés à distance de notre gîte ;
- à diviser par le nombre d'occupants du véhicule.

Nous demanderons à la mairie le prêt d'un, voire deux, mini bus de 9 places

❖ Divers

Une réunion d'information et de préparation sera programmée début septembre

❖ Conditions

Participants

Le séjour est ouvert en priorité aux randonneurs de VITALITE titulaires d'une licence FFRandonnée valide pour la saison 2025-2026 ; il est accessible à d'autres licenciés FFRandonnée ou aux titulaires d'un Pass-Découverte valide pour la totalité du séjour

Nombre de personnes : 14 (selon la proposition VVF en cours)

Prix

Tarif par personne : 450,00 €

Ce prix comprend :

- la pension complète du diner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour
- la contribution immatriculation tourisme de 6 €

Ne sont pas compris :

- les boissons (hormis le quart de vin offert au diner chaque soir)
- le transport AR jusqu'au lieu de séjour et les déplacements sur place basés sur le covoiturage
- les assurances facultatives (annulation / interruption, bagages)
- d'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

Inscriptions

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de ce jour et seront matérialisées par l'envoi, avant le 15 mars 2026, du bulletin de préinscription accompagné d'un chèque de 150 € à l'ordre de Vitalité Saint Pierre

Suivant le nombre de préinscrits la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise le 15 mars 2026

S'il est décidé de réaliser ce séjour l'Association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'inscription définitive à signer et renvoyer sous 8 jours accompagné des chèques à présenter aux échéances prévues.

Le chèque de réservation sera encaissé en règlement de l'acompte ou restitué si le séjour est annulé.

Modalités de règlement

- 1er acompte de 150 € à la préinscription, date limite le 15 mars 2026
- 2e acompte de 150 €, encaissé le 15 Mai 2026
- solde du séjour de 150 €, encaissé le 10 Août 2026

Tous les chèques (à l'ordre de VITALITE SAINT-PIERRE)seront établis au moment de l'inscription définitive et encaissés selon l'échéancier ci-dessus.



Assurances facultatives

Vous aurez la possibilité de souscrire aux assurances facultatives grâce au formulaire qui sera joint à votre bulletin individuel d'inscription au séjour.

Frais de résolution ou d'annulation de l'inscription

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- plus d'un mois avant le départ : retenue de 10% du montant facture par l'hébergeur
- entre un mois et 8 jours avant le départ : retenue de 50% du montant facture par l'hébergeur
- à moins de 8 jours du départ : retenue de 100 % du montant facturé par l'hébergeur

Quelle que soit la date d'annulation, la contribution Tourisme et les assurances éventuellement souscrites ne sont jamais remboursées

Cession du séjour

Avant le départ un voyageur peut céder son voyage à un autre adhérent titulaire d'une licence FFRandonnée valide. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire sauf la contribution Tourisme et les primes d'assurance éventuellement souscrites qui resteront acquises à la structure organisatrice.

Les conditions générales de vente et la notice sur les assurances sont consultables sur le site de notre Association à la page Séjours.